

## FORMALITES : se reporter aux conditions particulières

TARIF DU PÈLERINAGE : 70 € (AVEC REPAS) OU 50 € (SANS REPAS)

A l'inscription, versement d'un acompte de 70 € ou 50 € par personne. Chèque à libeller à l'ordre de AD PELERINAGES DIOCESAINS/NAN.

La direction diocésaine des pèlerinages se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, de constater l'annulation du contrat par le pèlerin et d'exiger sans mise en demeure préalable l'application des pénalités d'annulation prévues.

ASSURANCES EST DÉJÀ INCLUSE. Le pèlerin peut toutefois la refuser, dans ce cas, il sera demandé une copie complète de son assurance. Si vous justifiez d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, vous avez la possibilité de renoncer sans frais à cette/ces assurance(s) dans un délai de 14 jours à compter de sa conclusion et tant qu'aucune garantie n'a été mise en œuvre.

ANNULATION PAR LE PÈLERIN POUR RAISON DE FORCE MAJEURE :

- jusqu'à 10 jours avant le départ : 10 €
- moins de 10 jours avant le départ : 30 € (sauf en cas de remplacement : 10 €)

ANNULATION PAR LA DIRECTION DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES

Le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des pèlerinages si le nombre minimum de 30 participants n'est pas atteint : le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

**Je soussigné (nom, prénom) :** \_\_\_\_\_

agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres pèlerins inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion de la présente inscription - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme, des conditions particulières de vente de voyages et de la brochures d'information, avoir pris connaissance de la brochure, du programme de l'organisateur et du formulaire d'information standard joint à ce document.

**Je soussigné (prénom et nom) :** \_\_\_\_\_

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent pour signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature (lu et approuvé, bon pour accord) du pèlerin :



Yves FROT  
Directeur diocésain des pèlerinages

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du bulletin d'inscription. Les documents nécessaires (horaires ...) seront remis «en temps utile avant le début du voyage» (article L. 211-10 dernier alinéa).

# En marchant par la Lorraine TOUL - NANCY

En lien avec l'Oratoire Saint-Philippe-Néri de Dijon

70€ avec repas

50€ sans repas

Prêtres accompagnateurs :  
Raphaël CLEMENT,  
Matthieu DELESTRE,  
Bruno DUFOUR et Yves FROT

## Programme

7h00 : Départ de Dijon, parking Sainte Bernadette

10h00 : Toul, visite de la ville

11h00 : Visite de la cathédrale et Eucharistie

13h00 : Déjeuner à la brasserie l'Audace

14h30 : Nancy, découverte de la ville

16h30 : Temps de prière à la cathédrale avec l'évêque de Nancy-Toul (sous réserve)

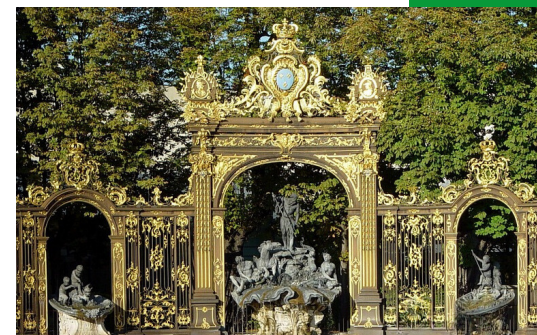
17h30 : Départ et arrivée prévue à Dijon vers 20h30

## SERVICE DES PELERINAGES

9bis bd Voltaire 21000 DIJON

Lundi-mardi-jeudi : 9h-12h/14h-16h30

Le 1er mai 2024



03.80.63.14.65

pelerinages@eveche-dijon.com

pelerinages-dijon.cef.fr

03.80.63.14.65

**Participation financière par personne : 70€ avec repas  
50€ sans repas**

Ce prix a été calculé sur la base de 40 participants minimum. Il a été établi sur la base des tarifs connus au 15 février 2024. Il pourra être revu un mois avant le départ en fonction des éventuelles variations de données.

#### Conditions d'annulation :

A compter du jour de la déclaration par courrier recommandé adressé au Service des Pèlerinages - 9bis boulevard Voltaire - 21000 DIJON (le cachet de la poste faisant foi), en cas d'annulation pour raison de force majeure (pièce justificative à l'appui), il sera retenu :

- jusqu'à 20 jours avant le départ : 10 €
- moins de 20 jours avant le départ : 30 € (sauf en cas de remplacement : 10 €)

**Ce prix comprend** :- le transport de Dijon à Dijon en autocar de tourisme

- le déjeuner (selon formule choisie)
- les visites mentionnées dans le programme
- l'assurance responsabilité civile et l'assistance

**Ce prix ne comprend pas** : - les boissons, cafés et les extras personnels.

**Réclamation, contact et médiation** : Le pèlerin peut saisir la direction diocésaine des pèlerinages de Dijon de toute réclamation, à l'adresse suivante : 9bis bd Voltaire 21000 Dijon par lettre avec accusé réception et/ou par email à [pelerinages@eveche-dijon.com](mailto:pelerinages@eveche-dijon.com) accompagné de tout justificatif.

A défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

**Contact** : Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au service des pèlerinages dans les meilleurs délais. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage du pèlerin.

**Responsabilité** : La direction diocésaine des pèlerinages de Dijon est responsable de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et est tenue d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté. En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-IV du Code du Tourisme trouveront à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudice corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour.

#### Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours :

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE)2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Le Service des pèlerinages est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Vous pouvez consulter, télécharger et imprimer les CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATIONS sur le site <https://pelerinages-dijon.cef.fr/infos-pratiques/>

**SERVICE DES PELERINAGES DE DIJON - 9bis boulevard Voltaire - 21000 DIJON**  
**Tél. 03.80.63.14.65 - [pelerinages@eveche-dijon.com](mailto:pelerinages@eveche-dijon.com) - [www.pelerinages-dijon.cef.fr](http://www.pelerinages-dijon.cef.fr)**

Immatriculation ATOUT France : IM021100010 - SIRET Diocèse de Dijon 778 214 395 00015

Responsabilité civile professionnelle : MSC n° 0000010610584904

Garantie financière : Groupama n° 4000716001



#### BULLETIN D'INSCRIPTION : NANCY

Inscription pour \_\_\_\_ personnes (**même adresse**)

A retourner avant le **10 AVRIL 2024** (après cette date, merci de nous contacter)

1/ NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Mail : .....

Téléphones : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

2/ NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Mail : .....

Téléphones : .....

PERSONNE HORS PELERINAGE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE DURANT LE SEJOUR

Nom: ..... Téléphone : ..... Lien de parenté : .....

Régimes spéciaux à préciser (si prescription médicale) : .....

#### AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES (RGPD) / DROIT A L'IMAGE

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'elle a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins. ATTENTION DE NE PAS OUBLIER DE COCHER LES CASES CORRESPONDANT A VOTRE CHOIX (à défaut, nous considérons que vous avez répondu « oui » aux questions). J'autorise le Service diocésain des pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Dijon à transmettre mes coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphones, email) à d'autres participants du pèlerinage pour l'organisation de point de rendez-vous ou de covoiturage :  OUI  NON

J'autorise l'Association Diocésaine de Dijon à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) :  OUI  NON

J'autorise d'être pris en photo ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous les supports de communication du diocèse de Dijon :  OUI  NON

Conformément à la législation en vigueur (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal ou un mail à l'adresse du Service des pèlerinages (voir en tête). Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)